Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 29 (2002)

Heft: 1

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

SOMMAIRE

Cellules souches: le débat public est ouvert

La décision du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) de soutenir l'importation de cellules souches embryonnaires pourrait avoir des conséquences inimaginables, non seulement sur nos vies mais également sur celles de nos descendants: un groupe de chercheurs de l'Université de Genève espère, grâce à ces cellules, progresser dans la connaissance des maladies cardiovasculaires. Le monde scientifique connaît actuellement une certaine excitation face au potentiel que représentent ces cellules souches, dont la particularité est d'être encore «immatures», c'est-à-dire non encore déterminées quant à leur développement, ce qui fait qu'elles peuvent donc, théoriquement, se transformer en n'importe quel type de cellules. Il s'agit maintenant, pour les

scientifiques, de comprendre selon quels mécanismes une cellule souche peut se développer en cellule nerveuse saine et non en cellule cancéreuse.



Pablo Crivelli

«La procédure de consultation sera lancée dans les premiers mois de l'année 2002»

Cela ouvre des perspectives pour le traitement d'affections telles que les maladies d'Alzheimer ou de Parkinson. Tandis que la décision du FNS à fin septembre a fait des heureux à Genève, elle a, paraît-il, irrité la conseillère fédérale Ruth Dreifuss. De leur côté, les écologistes ont demandé, une fois

de plus, la démission de la présidente du FNS, Heidi Diggelmann, et ont reproché à cette institution de contrevenir aux règles démocratiques. Comment expliquer une telle virulence? En prenant sa décision, le 28 septembre, le FNS a ignoré les réserves de la Commission nationale d'éthique en matière de médecine humaine et du Département fédéral de l'intérieur. Ces derniers avaient en effet prié le FNS de reporter sa décision, afin que s'instaure un large débat public sur la question. Et surtout, la pire «faute» du FNS est d'avoir mis les politiciens devant le fait accompli. Le Fonds national a motivé sa décision en arguant de l'immense potentiel de la biotechnologie et de la nécessité de maintenir la recherche en Suisse à un niveau élevé. Aussi critiquable qu'elle soit, la décision du FNS a mis une nouvelle fois en évidence l'incapacité de la politique à suivre le rythme du progrès scientifique. Elle a au moins le mérite d'obliger le gouvernement à accélérer la procédure en vue de combler le vide législatif en la matière. La réglementation applicable en matière d'embryons est certes sévère, mais il n'existe pas d'interdiction d'importer des cellules souches. La procédure de consultation sur une nouvelle législation sera lancée dans les premiers mois de l'année 2002. Tôt ou tard, les Suisses devront décider s'il est juste ou non d'utiliser des cellules mères à des fins scientifiques. Les scientifiques souhaitent des directives claires, qui leur laissent une certaine flexibilité – à l'instar des entreprises biotechnologiques, qui sont impatientes de voir enfin fructifier leurs investissements.

Traduit de l'italien en allemand par Georges Manouk et en français par Marie-Hélène Zurkinden



FOCUS	
Aide au développement	4
SESSION	
Le Conseil des Etats pour la	
libéralisation du cannabis	11
PAGES OFFICIELLES	
Assurance maladie	12
INFO OSE	
Un panorama à couper le souffle	14
COURRIER DES LECTEURS	17
MOSAÏQUE	18



Derrière la gigantesque façade de la politique mondiale se trouvent des êtres humains, dont un bon nombre n'ont même pas le minimum indispensable. Au Nicaragua, des centaines de milliers de personnes sont au bord de la famine. Des familles fuient en direction de Managua, espérant y trouver de l'aide. Enfant d'une famille du nord du pays touchée par le drame.

PHOTO DE COUVERTURE: OSCAR NAVARRETE/LATINPHOTO

REVUE SUISSE

La Revue Suisse, qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 29e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en plus de 25 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 360 000 exemplaires. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an.

Gabrielle Keller (gk), rédactrice en chef; Pierre-André Tschanz (PAT), journaliste indépendant; Isabelle Eichenberger (IE), swissinfo/SRI; Pablo Crivelli (PC), Agence Télégraphique Suisse; responsable des pages officielles, Patricia Messerli (MPC), Service des Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: Marie-Hélène Zurkinden.

Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16, tél. +41 31 351 61 00, fax +41 31 351 61 50. CCP 30-6768-9.

Impression: Buri Druck AG, CH-3084 Wabern.

Changement d'adresse: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. Merci.

Le numéro CHF 5.-

Internet: www.revue.ch e-mail: revue@aso.ch